

# Proclamation de Conseillers généraux

Le Conseil communal de la Commune de La Côte-aux-Fées;

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir 4 sièges devenus vacants au Conseil général, par suite de la nomination au Conseil communal de Mme Cosette Pétremand, et de MM. Adrian Prospero, Laurent Piaget, Othmar Marbacher ;

Vu les résultats de l'élection des conseils généraux du 13 mai 2012 ;

Vu la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984 ;

**arrête :**

**Article premier** Mme Laure Schlichtig, MM. Nathanaël Alber, Philippe Debiève et Fabien Pétremand, suppléants de la liste d'entente communale, à laquelle appartiennent les sièges vacants, sont proclamés élus conseillers généraux.

**Art. 2** Le présent arrêté sera affiché et fera l'objet d'un avis publié dans la Feuille officielle ; il en sera délivré une expédition aux conseillers proclamés élus.

La Côte-aux-Fées, le 18 juin 2012

Au nom du Conseil communal

Le Président :

La Secrétaire :

Laurent Piaget

Cosette Pétremand